


EDITORIAL

ors de la Journée d'Hydrologie du 13 Février 1969, à la Faculté de Pharmacie de Paris, un travail original physico-chimique et bactériologique d'un très grand intérêt, exécuté à Montpellier, était présenté par JAULMES, BESSIÈRE, CABANIS et Mmes SIMEON de BUOCHBERG et ZUCCARELLI; il s'agissait du compte rendu d'une étude très complète de l'auto-épuration chimique de trois rivières du Languedoc, l'Aude, l'Orbiel et le Fresquel, plus ou moins atteintes soit par la pollution biologique, soit par la pollution chimique. Il ne s'agissait pas d'une conférence générale, mais d'une communication scientifique fruit d'un labeur effectif et méthodique au laboratoire.

En dehors des résultats relatifs à la pollution biologique et à des paramètres tels que la dureté, les auteurs mettaient en évidence la présence de quantités importantes d'arsenic dans l'un des trois cours d'eau, l'Orbiel, qui traverse des terrains où se rencontre du mispickel, minéral constitué par de l'arséniosulfure de fer $\text{Fe}(\text{AsS})_2$, c'est à dire contenant en dehors de la gangue inerte et des autres composants, cuivre, plomb, bismuth, or, une proportion, à côté du fer et du soufre, de 20,1 p.100 d'arsenic. Or ce mispickel est exploité à Salsigne au moins pour l'or qu'il renferme. Il n'est pas étonnant dans ces conditions (imprégnation des terrains encaissants et surtout triage et lavage du

minerais et lessivage des terrils par la pluie) que l'eau de la rivière contienne de l'arsenic. Celui-ci, de fait, est présent à faible taux de façon naturelle en amont même de l'installation minière, mais surtout en aval de celle-ci, d'ailleurs à une teneur décroissante en fonction de la distance; c'est que, comme les auteurs de la communication l'ont démontré, l'arsenic se dépose progressivement par adsorption et entraînement, dans le sédiment au fond du cours d'eau. Il est bien évident quoiqu'il en soit, que celui-ci est complètement impropre à la production d'eau potable d'origine superficielle.

Cependant, il y a plus grave; la nappe de la terrasse alluvionnaire riveraine est arsenifère et, bien sûr, si l'on s'y alimente en eau de consommation, on s'imprègne d'arsenic.

Et c'est ainsi que très récemment, l'attention des pouvoirs publics et du public était attirée sur la découverte de la toxicose catastrophique dont se trouvait atteinte la population de la région. "Paris-Match" vient de publier un reportage à ce sujet dans le style convenant à ce périodique illustré, et d'ailleurs bien présenté. Le trait frappant est que chacun fermait ses yeux (boursofflés) à l'évidence, c'est à dire que c'est l'arsenic qui était à l'origine des malaises des habitants, de leur fatigue, de leurs lésions cutanées, de leurs manifestations oedémateuses, de leurs vomissements. Le corps médical lui-même diagnostiquait des gastro-entérites, des affections cardiaques des viroses... mais ne songe pas à la cause la plus simple à imaginer.

Un décès, dans un village à plusieurs kilomètres à l'aval de Salsigne, au bord de l'Orbiel, déclenche une action judiciaire et, enfin, la vérité se fait jour. Pourtant, auparavant avaient été effectuées l'étude et les analyses de nos collègues hydrologues de Montpellier. Mais, la politique s'en mêlant ainsi que la timidité vis à vis des autorités locales ou de la Société Minière, tout le monde souffrait en silence.

Cela rappelle les accidents pharmaceutiques en France ou hors de France que nous connaissons tous, desquels s'était dégagée l'incroyable ignorance durant des mois ou des années de la cause des malformations tératologiques, des infirmités, des décès. Il n'est pas toujours si facile ou, du moins, il n'était pas toujours si facile encore naguère, de savoir de quoi meurent les gens. Il est bien probable encore maintenant qu'il existe des cas analogues à celui de l'arsenic de Salsigne, c'est à dire des maladies mal discernées, plus ou moins insidieuses et plus ou moins graves, ayant leur origine dans le milieu ambiant, avec beaucoup de chances que des phénomènes de pollution industrielle en soient responsables. Mais il est nécessaire de demeurer objectif...

Pourtant l'existence du gisement minier arsenifère de Salsigne et de son exploitation sont d'une ancienneté immémoriale, et l'on savait, depuis toujours, que dans diverses circonstances, les ânes, le bétail, les chiens mouraient souvent dans le voisinage; au reste, de tout temps, les bohémiens nous dit-on, se sont détournés des rives de l'Orbiel - sans poissons - du fait de leur mauvaise réputation.

Le journaliste, dans son sous-titre, qualifie l'affaire "de fait-divers bien de notre époque". Elle est de notre époque dans la mesure où l'opinion est sensibilisée aux nuisances de la chimie, aux problèmes de l'eau et à l'hygiène en général. Toutefois, il faut reconnaître que l'homme a été victime d'accidents du même genre depuis toujours, mais ils étaient inexplicables. On accusait les dieux et les maléfices du diable. En dehors peut-être de la coïncidence avec les soucis actuels que donne la pollution, de l'arrivée à une sorte de seuil critique de la poursuite de l'exploitation et de l'importance devenue excessive de l'accumulation des déblais stériles de l'usine ainsi que de l'imprégnation superficielle des sols, ce qui est nouveau, bien que l'auteur de ces lignes n'ait pas à sa disposition immédiate toutes les informations désirables, c'est un accroissement pro-

bable de l'activité de la mine, mais surtout un pompage considérable de l'eau de la nappe alluvionnaire pour l'irrigation.

Ce qui est de notre époque, aussi, c'est que le développement des méthodes analytiques permet d'apporter des preuves chimiques et que l'hydrogéologie a progressé. On sait de mieux en mieux, du fait de l'énorme augmentation de la consommation en eau et de la multiplication des forages, que les nappes alluviales n'offrent pas les garanties qu'on leur a longtemps attribuées. Si un pompage y devient excessif, il y a inmanquablement un appel de l'eau de la rivière, surtout si celle-ci est très proche, et de tout ce qu'elle contient, pollution organique et bactériologique aussi bien que pollution minérale et toxique.

Dans le cas de l'affaire de l'Orbiel, ce qu'il faut retenir, c'est le manque d'influence des autorités de Santé Publique. Et les personnes informées savent très bien que celles-ci sont très insuffisamment dotées de moyens efficaces, malgré les structures existantes, telles que le Service des Etablissements Classés qui ne fonctionne qu'à Paris, Lyon et Marseille. Il faut absolument que le Gouvernement favorise le développement de laboratoires scientifiques parfaitement outillés, tant pour la surveillance de routine que pour la recherche et d'un Corps d'Inspecteurs de l'Hygiène publique nombreux. Le dévouement de quelques fonctionnaires si hautement compétents soient-ils, ne suffit pas; il est nécessaire que la tâche soit assumée par un personnel des plus qualifiés convenablement étoffé, dont le recrutement ne peut être assuré que si les distorsions entre les avantages offerts dans le secteur privé et ceux offerts dans le secteur public ne sont pas démesurés. Les textes juridiques ne manquent pas; leur utilité devient discutable si les moyens de les faire appliquer sont refusés.

A.M.